

Entraîneur en contrat d'apprentissage BPJEPS ou DEJEPS

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2020

Nom et présentation de la structure : TTTMG

Le TTTMG club de la métropole grenobloise au cœur des alpes, c'est 250 adhérents (50% loisirs) et 14 équipes de la N2 à la D4, des jeunes à forts potentiels et une section loisir importante sur 2 salles. C'est un savant mélange entre loisirs, formation et haut niveau qui constitue le cœur du projet sportif depuis de nombreuses années. Entraîner au TTTMG, c'est amener le club et les compétiteurs à leur meilleur niveau, c'est maîtriser les processus d'apprentissage et organiser des entraînements adaptés aux différents publics afin d'augmenter les performances tout en gardant du plaisir à la table.

Missions générales

- Animation des séances loisirs et compétiteurs
- Animation de séances d'initiation scolaires et autres publics
- Amélioration de la fidélisation des licenciés
- Encadrement de jeunes compétiteurs

Lieu de travail

La Tronche et Grenoble (38)

Type de contrat

CDD, 2 ans en apprentissage.
35 heures par semaine
Contrat d'Apprentissage

Rémunération

Selon les règles du contrat d'apprentissage – Pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

Rattachement hiérarchique

Président

Contact

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Valentin Flore, valentin.flore@ttmg.fr (06 23 70 71 17)

Arnaud Coeffier, president@ttmg.fr (06 33 33 19 82)